

DIRECTION NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE L'INFORMATIQUE

INDICE HARMONISE
DES PRIX A LA CONSOMMATION (I.H.P.C.)
POUR LES PAYS MEMBRES DE L'U.E.M.O.A.
BAMAKO - MARS 1998

AVERTISSEMENT

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs le nouvel Indice Harmonisé des Prix à la Consommation (IHPC) pour le District de Bamako.

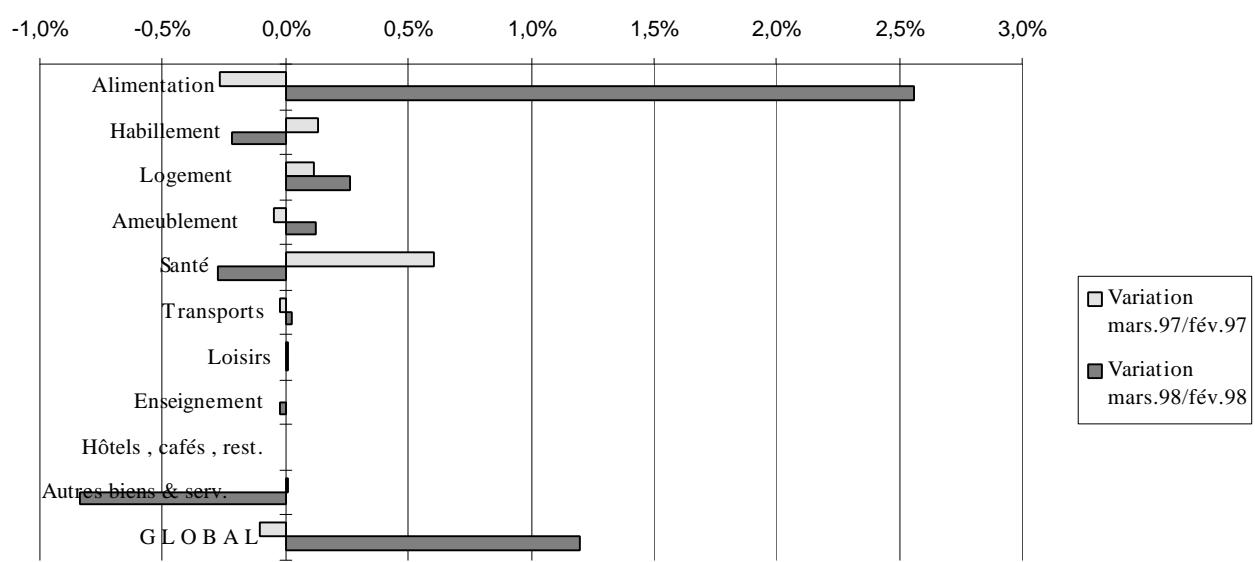
Ce nouvel indice est techniquement mieux élaboré que le précédent, dont la base datait de 1987, grâce à l'utilisation d'une nomenclature internationale et récente, des pondérations actualisées (datant de 1996, après les changements de comportement des consommateurs depuis la dévaluation du Franc CFA), d'une collecte des prix améliorée (davantage de relevés dans un plus grand nombre de points de vente, des achats pour certains produits, etc.) et de plus de contrôles à l'aide d'un nouveau logiciel. Cet indice est dit harmonisé car le même instrument de mesure de l'évolution des prix a été mis en place dans les sept pays membres de l'U.E.M.O.A.

Une note méthodologique décrit brièvement cet indice harmonisé en page 4 et des informations supplémentaires sont disponibles auprès de la DNSI.

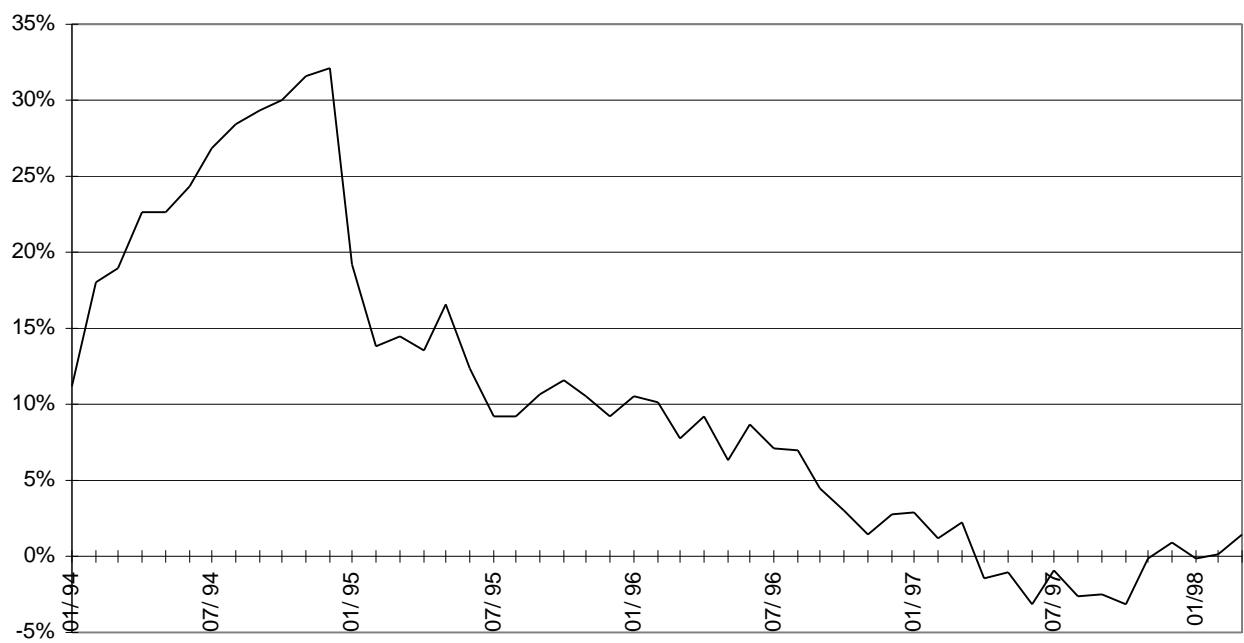
Mois de : Mars 1998
(Base 100 : année 1996)

	Pondé- ration	Indices pour les mois de :					Variations (en %)		
		mar.-97	déc.-97	jan.-98	fév.-98	mar.-98	du dernier mois	des 3 derniers mois	des 12 derniers mois
01- Produits alimentaires, boissons, et tabacs dont :	5 001	95,1	96,1	94,2	94,5	96,9	2,6	0,8	1,9
- Céréales non transformées	1 802	85,4	85,1	82,4	82,0	87,0	6,0	2,2	1,8
- Poissons et autres produits frais de la pêche	128	100,5	120,1	133,6	126,5	125,3	-1,0	4,3	24,7
- Sel, épices sauces et autres produits alimentaires	264	103,4	102,2	102,0	104,5	104,5	0,0	2,2	1,0
- Légumes frais	345	80,5	89,7	74,4	76,1	77,6	2,0	-13,5	-3,6
- Fruits frais	82	118,5	64,4	72,1	95,8	118,7	23,9	84,1	0,1
- Huiles	150	101,9	137,0	121,4	112,1	108,1	-3,5	-21,1	6,1
- Autres matières grasses	89	117,0	109,7	105,3	109,0	112,3	3,0	2,3	-4,1
- Cigarettes locales	23	94,5	118,2	110,5	110,5	113,1	2,4	-4,3	19,7
- Cigarettes importées	131	81,3	80,1	95,8	95,8	95,8	0,0	19,6	17,8
02- Articles d'habillement et articles chaussants dont :	529	106,5	107,7	104,0	104,2	104,0	-0,2	-3,5	-2,4
- Vêtements de dessus hommes	109	114,5	118,6	113,5	113,3	111,8	-1,4	-5,8	-2,4
03- Logement eau électricité gaz et autres combustibles dont :	1 169	96,8	96,7	96,9	98,0	98,2	0,3	1,5	1,5
- Autres combustibles	239	79,8	79,9	86,3	88,3	91,5	3,7	14,6	14,7
04- Ameublement, équipements ménagers Entretien courant	702	100,5	101,7	101,6	101,7	101,8	0,1	0,1	1,3
05- Santé	204	103,8	101,9	101,9	102,1	101,8	-0,3	-0,1	-1,9
06- Transports	1 091	100,2	100,2	99,9	99,9	99,9	0,0	-0,2	-0,3
07- Loisirs, spectacles et culture	386	99,4	102,3	102,6	102,6	102,6	0,0	0,3	3,2
08- Enseignement	165	101,6	104,9	104,4	104,4	104,4	0,0	-0,5	2,8
09- Hôtels, cafés, restaurants	200	98,7	97,7	99,4	99,0	99,0	0,0	1,4	0,3
10- Autres biens et services	553	107,7	107,6	114,4	114,8	113,8	-0,8	5,8	5,6
INDICE DE BAMAKO	10 000	98,1	98,8	98,1	98,3	99,5	1,2	0,7	1,5

Variation mensuelle IHPC



Variations annuelles



**Commentaire de l'indice harmonisé
des prix à la consommation des ménages
(I.H.P.C.), pour les pays de L'U.E.M.O.A. :
BAMAKO - Mars 1998**

Evolution d'ensemble

En mars 1998, l'évolution mensuelle des prix à la consommation des ménages à Bamako est 1,2% par rapport au mois de février 1998. Par rapport au mois de décembre 1997, le niveau de l'indice a augmenté de 0,7% et sur un an (mars 1997), la hausse est de 1,5%. La hausse du niveau de l'indice entre février et mars 1998 est principalement due à la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs » (+2,6%).

L'alimentation augmente de 2,6%

Au niveau de la fonction « Produits alimentaires, boissons et tabacs », nous constatons que la hausse est essentiellement due au groupe « Produits alimentaires » dont l'indice a enregistré une hausse de 2,7%. La hausse est imputable aux postes suivants : « Céréales non transformées » (+6,0%), « Poissons et autres produits de la pêche » séchés ou fumés (2,1%) et les légumes frais (2,0%).

Par rapport au mois de février 1998, nous constatons au niveau des céréales non transformées une hausse des prix de toutes les variétés. La hausse varie de 0,3% à 11,5 %.

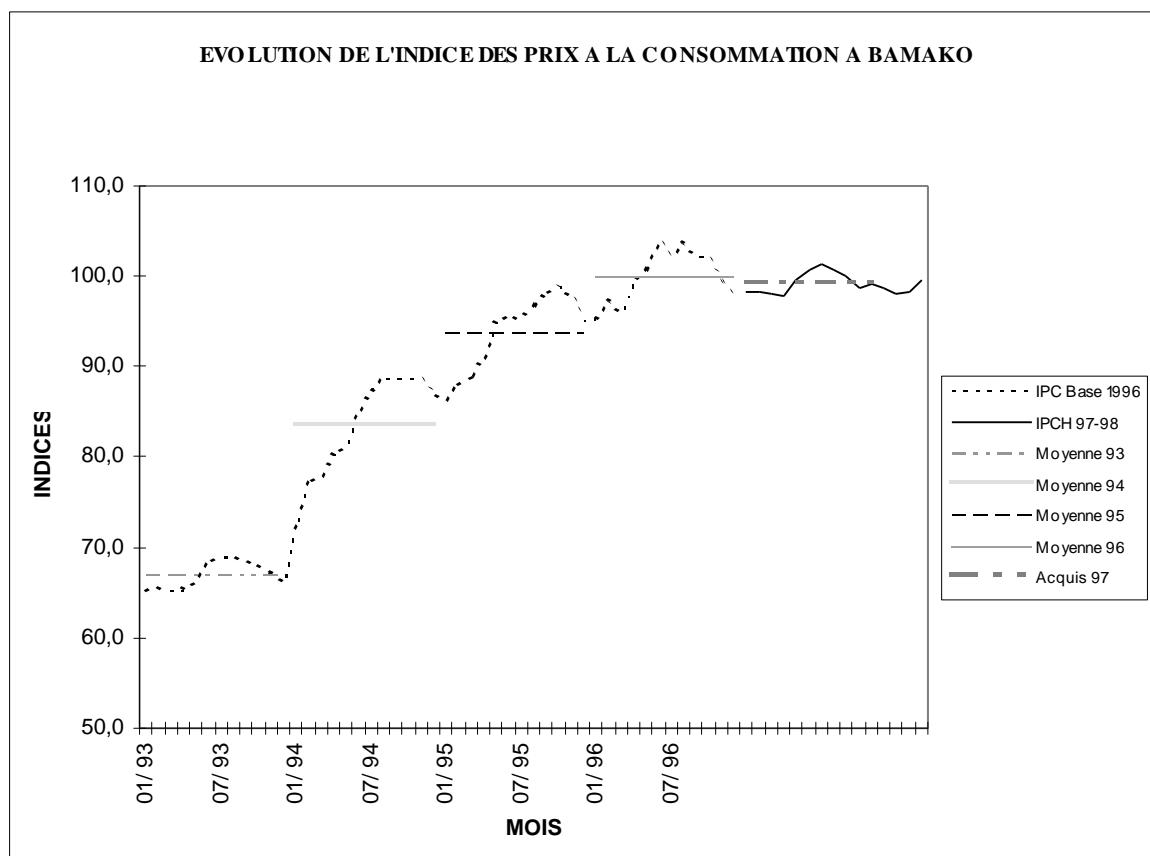
Par rapport au mois de décembre 1997 et mars 1997, les prix du riz brisé et du fonio étaient moins élevés contrairement à ceux du riz RM40, du mil et du maïs.

La hausse des prix des céréales non transformées pourrait s'expliquer par :

- la reconstitution du stock par les commerçants de Bamako et les achats de l'OPAM pour constituer un stock de sécurité au niveau national,
- la forte demande de sorgho et de maïs pour la consommation par les commerçants de Bamako et de Kayes.

Logement, eau, électricité, gaz et autres combustibles augmentent de 0,3%

Cette fonction a moins contribué ce mois-ci à la hausse de l'indice global.



NOTE METHODOLOGIQUE

L'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) du Mali est un indice de type Laspeyres qui couvre la consommation des ménages au sens de la comptabilité nationale. La population de référence est constituée de l'ensemble des ménages africains résidant dans le District de Bamako.

Le panier de la ménagère comprend 321 variétés qui sont suivies dans 402 points de vente répartis sur l'ensemble de l'agglomération. L'ensemble des types de points vente sont concernés : marchés, échoppes dans la rue, boutiques, supermarchés, prestataires de services publics et privés, etc. Plus de 3000 relevés de prix sont effectués chaque mois.

L'année de base de l'IHPC est l'année 1996 durant laquelle l'ensemble des produits ont été suivis. Les pondérations de ce nouvel indice proviennent d'une enquête sur les dépenses des ménages réalisée en 1996 auprès de plus de 1000 ménages de la capitale.

Les calculs des indices sont effectués à l'aide d'un logiciel informatique CHAPO (Calcul Harmonisé des Prix par Ordinateur) spécialement élaboré à cet effet.

Le raccordement avec les anciens indices est possible en utilisant le coefficient de raccordement 156,23/100. Pour un mois donné, il suffit de diviser les anciens indices par ce coefficient pour les rendre comparables dans la base 1996.

La méthodologie utilisée est identique dans les autres pays de l'U.E.M.O.A. ce qui donne à cet indice un niveau de comparabilité très fort avec ceux de ces pays.

Des compléments méthodologiques sont disponibles au niveau de la DNSI.

INDICE NATIONAL DES PRIX A LA CONSOMMATION DES MENAGES MOIS DE NOVEMBRE 1997

	Pondéra-tions en %	Indices pour les mois de				Variations (en %) au cours	
		Août 1997	Septembre 1997	Octobre 1997	Novembre 1997	du dernier mois	des 3 derniers mois
Kayes	3,7	100,3	100,1	97,2	95,2	-2,1	-5,1
Sikasso	6,5	100,7	103,5	105,4	101,3	-3,9	0,6
Segou	11,6	101,2	100,6	95,9	96,0	0,1	-5,2
Mopti	6,9	102,5	100,1	99,7	98,7	-1,0	-3,7
Gao	4,0	94,9	92,0	94,1	94,3	0,2	-0,7
Bamako	67,3	100,8	100,0	98,7	99,2	0,5	-1,6
INDICE NATIONAL	100,0	100,7	100,0	98,6	98,6	-0,1	-2,1

COMMENTAIRE DE L'INDICE NATIONAL

L'indice national des prix à la consommation des ménages s'est situé au niveau de 98,6 pour le mois de novembre 1997 soit une légère baisse de 0,1% par rapport à son niveau du mois d'octobre 1997.

DIRECTION NATIONALE
DE LA STATISTIQUE ET DE L'INFORMATIQUE
BP : 12 ; Tel: 22 24 55 / 22 48 73 Bamako

Les responsables
Madame Sidibé Fatoumata DICKO
Madame Konaré Kadidia DAOU
Monsieur Ishaga COULIBALY
L'informaticien
Monsieur Moriba DOUMBIA